

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 33 (1986)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Interview  
**Autor:** Müller, Heinz W. / Rutishauser, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-367431>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Interview

**C'est d'expériences tout à fait positives que parle Monsieur Paul Rutishauser, conseiller national, après avoir participé à un cours d'introduction sur la protection civile. Cet arboriculteur et viticulteur, qui a été durant**

**15 ans président de la commune de Götihofen, laquelle compte 150 habitants, souligne: «Ça n'a pas été du tout ennuyeux et tous les participants sont repartis avec la conviction d'avoir appris quelque chose.»**

**Monsieur Rutishauser estime qu'un parlementaire fédéral doit s'engager dans la protection civile comme tout un chacun, comme chaque citoyen. De cette façon, il peut aussi contribuer à relever l'image de marque de la protection civile. Telles sont les déclarations qu'a faites le conseiller national UDC, lors de l'entretien qu'il a accordé à Monsieur Heinz W. Müller, rédacteur de la revue *Protection civile!***

**Paul Rutishauser**

■ **Protection civile:** Monsieur Rutishauser, vous avez eu récemment l'occasion de suivre un cours d'introduction à la protection civile dans votre commune de Götihofen, canton de Thurgovie. La participation d'un parlementaire fédéral à un tel cours semble avoir fait sensation auprès de certaines personnes, pourquoi cela?

Paul Rutishauser, conseiller national: Les gens se sont étonnés du fait qu'en ma qualité de conseiller national, j'ai été appelé à participer à un tel cours. Ici et là, j'ai entendu la remarque selon laquelle j'aurais assurément pu, en tant que parlementaire fédéral, me faire dispenser de ce cours. Certains se sont même demandés si je n'avais pas quelque chose de plus intelligent à faire! J'estime pour ma part que dans une petite commune, qui ne compte que 150 habitants, comme celle que je préside depuis 15 ans, la protection civile doit pouvoir s'appuyer sur tout un chacun. Par ailleurs, le politicien doit s'efforcer de ne jamais perdre le contact avec la base. Or j'apprécie extraordinairement ce contact. Voilà pourquoi à aucun moment je n'ai mis en cause ma participation à ce cours d'introduction à la protection civile et je n'ai pas songé un seul instant à un quelconque moyen de m'en libérer. Je ne suis certes pas un fanatique, mais je reste persuadé qu'il faut faire quelque chose pour améliorer l'image de marque de la protection civile et la revaloriser, car on a trop tendance aujourd'hui à jeter un regard négatif sur elle. Je puis vous indiquer



quelles sont mes raisons: Quand on voit tout l'argent qui a été dépensé pour construire des abris et acquérir du matériel, on comprend aisément qu'il faille instruire des gens de telle façon qu'ils soient à même d'utiliser tout cela, sans quoi les moyens investis seraient inutiles. Cette remarque vaut également pour notre commune dans laquelle nous disposons pratiquement d'abris en suffisance. La question des frais revêt une certaine importance: si nous ne mettions pas en place notre

vement appris quelque chose et ont ainsi enrichi leurs connaissances. J'ai apprécié tout particulièrement l'engagement dont ils ont pu faire preuve dans ce système de milice. En effet j'y ai rencontré des personnes de diverses professions, qui savent aussi se manifester agréablement dans le privé. Contrairement aux craintes que j'avais auparavant, il m'est apparu en outre que nos instructeurs étaient des personnes pleinement qualifiées.

■ En cherchant bien, quels sont les points négatifs que vous pouvez découvrir dans l'exécution de ce cours?

Un aspect qui reste pourtant à mes yeux tout à fait positif, à savoir: les cours n'étaient pas organisés d'une manière à ce point perfectionniste que tout soit programmé jusqu'à la dernière virgule. Nous avons même eu l'occasion de débattre de questions qui n'étaient pas entièrement élucidées. Nous n'étions pas entre gens qui avaient uniquement la protection civile en tête mais bien davantage entre personnes de professions différentes qui s'efforçaient d'agir au mieux. D'une certaine façon, cette manière de faire me paraît plus crédible que celle consistant à mettre un super sergent-major devant une classe de participants avec lesquels il garde un maximum de distance.

■ Vous avez déclaré tout à l'heure que vous n'étiez pas un fanatique de la

**D**ans une petite commune qui ne compte que 150 habitants, la protection civile doit pouvoir s'appuyer sur tout un chacun.

organisation de façon qu'elle soit opérationnelle dès maintenant, alors nous devrions sérieusement nous demander pourquoi nous nous sommes engagés!

■ Quelles impressions ramenez-vous de ce cours, en tant que simple participant?

Ce qui m'a étonné, c'est la bonne organisation de ce cours ainsi que les relations humaines et amicales qui y dominaient. On ne s'y est pas ennuyé un seul instant. Les participants y ont effecti-

protection civile. Quelles sont alors vos relations avec cette protection civile?

Durant un certain temps, j'ai eu des hésitations car je voyais diverses personnes qui exagéraient en matière de protection civile. Certes, la protection est indispensable mais l'on doit savoir

**D**ans l'agriculture, on ne doit pas non plus toujours prévoir une contamination radioactive sans remède.

lui garder sa juste portée. Or on nous dit toujours qu'elle n'a plus de sens, dès lors que survient une guerre atomique. La question que l'on peut se poser est celle de savoir pourquoi il faut envisager toujours la pire des situations, quand il y a mille autres cas où l'on garde toutes ses chances!

■ Dans l'orchestre parlementaire, la protection civile ne joue pas même les deuxièmes violons. Trouvez-vous cela normal ou estimez-vous qu'il serait souhaitable de créer un groupe d'intérêts en faveur de la protection civile?

Je ne trouve pas que cela soit nécessaire. Il y a déjà tant de groupes d'intérêts que l'on peut vraiment se demander si chacun d'eux est en mesure de remplir sa mission. Il faut du temps pour toute chose et la protection civile n'échappe pas à ce principe. Cela vaut en particulier pour nous, en Thurgovie: si Berne dirige l'orchestre, nous ne cherchons pas à jouer plus rapidement la musique. De cette façon, nous en sommes également moins vite fatigués.

■ Une dernière question à l'adresse de Monsieur Rutishauser, agriculteur. Quand l'on parle d'agriculture et de protection civile, on aborde un sujet qui soulève ça et là quelques passions. Comment vous déterminez-vous à ce sujet?

Pour moi, le problème se pose quelque peu différemment car en ma qualité d'arboriculteur et de viticulteur, je ne possède pas de gros bétail. Mais je dois répéter qu'il ne faut toujours prendre en considération le pire des cas, sans quoi l'on devrait admettre que la population et l'agriculture n'auraient aucune chance. En revanche, s'il nous incombe de dominer une situation de crise, alors il peut être fort avantageux d'être équipé et armé sur le plan de la protection civile. Dans l'agriculture, on ne doit pas non plus toujours prévoir une contamination radioactive sans remède. Il y aura toujours des cas de retombées radioactives passagères contre lesquelles on pourra utilement prendre des mesures de prévention.

**I**l faut du temps pour toute chose et la protection civile n'échappe pas à ce principe. Cela vaut en particulier pour nous, en Thurgovie: si Berne dirige l'orchestre, nous ne cherchons pas à jouer plus rapidement la musique. De cette façon, nous en sommes également moins vite fatigués!

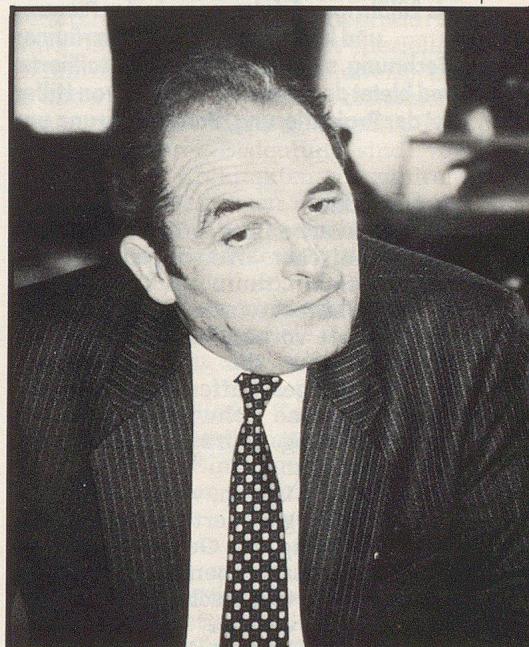
## Esperienze positive

Esperienze assolutamente positive ha fatto il consigliere nazionale turgoviese Paul Rutishauser durante un corso d'introduzione alla protezione civile. «Non era per nulla noioso, ai partecipanti al corso era effettivamente offerto qualche cosa», ha rilevato Rutishauser che è contadino e coltiva frutta e vite ed è anche stato sindaco durante 15 anni del comune di Götighofen che conta 150 anime. Rutishauser ritiene che anche un parlamentare federale dovrebbe impegnarsi, come qualsiasi altro cittadino, per la protezione civile. Ciò servirebbe anche a rialzare le azioni di quest'ultima.

■ Vous avez déjà imaginé un plan pour protéger votre exploitation en conséquence?

Non. Je ne puis en principe pas me comporter autrement qu'en propriétaire de villa, puisque mes cultures ne peuvent guère être protégées. Il en irait tout autrement, bien entendu, si je possédais du gros bétail.

Interview: Heinz W. Müller



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

## Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié - caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minimale. Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.

1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90  
Succursales: Münsingen BE,  
Hofstetten SO, Degersheim SG,  
Dielsdorf ZH, Gordola TI

**KRÜGER**

